Affaire Benalla : une commission d'enquête au Sénat, Collomb auditionné mardi



Article rédigé par Public Sénat, le 22 juillet 2018

Source [Public Sénat] La commission des Lois du Sénat demande à se transformer en commission d'enquête parlementaire, dans le cadre de l'audition publique, mardi, de Gérard Collomb. L'annonce a été faite par le président du groupe LR, Bruno Retailleau, ce matin en séance.

L'onde de choc créée par l'affaire Alexandre Benalla n'en finit plus de perturber les débats parlementaires. Alors que les débats sur le projet de loi constitutionnelle sont actuellement suspendus à l'Assemblée nationale, plusieurs sénateurs ont aussi brièvement interrompu le fil de l'examen sur le projet de loi Elan relatif au logement, avec plusieurs rappels au règlement.

Car au fil de la matinée, de nouveaux rebondissements sont venus s'ajouter. Le collaborateur d'Emmanuel Macron, <u>placé en garde à vue, fait désormais l'objet d'une procédure de licenciement</u>, après la diffusion mercredi d'une vidéo le montrant frappant un manifestant le 1er mai. Trois policiers sont également suspendus pour avoir transmis les images de vidéosurveillance.

Ces nouveaux éléments ont poussé Bruno Retailleau, le président du groupe Les Républicains, à prendre la parole au Sénat. Le sénateur de la Vendée précise que <u>l'audition du ministre de l'Intérieur</u> se tiendra mardi. Il annonce également que la commission des Lois du Sénat a demandé à se transformer en commission d'enquête parlementaire, comme à l'Assemblée nationale, pour une durée de 6 mois.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/affaire-benalla-une-commission-d-enquete-au-senat-collomb-

22/07/2018 06:00